

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Rio-20-s-adapter-et-elaborer-un-nouveau-developpement-humain-Infos-Comite21,3553.html>

Lettre Infos 21 du Comité 21 : Réseau des acteurs du  
développement durable

# **Rio +20 : s'adapter et élaborer un nouveau développement humain**

- Humain - Contribution Sociale - Réseau des acteurs du DD -



Date de mise en ligne : mardi 5 juillet 2011

---

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous  
droits réservés

---

**Le 4 juillet au Palais Brongniart, Brice Lalonde, invité par le Comité 21 - Comité français pour le développement durable - a conclu une journée très riche d'échanges, engageant les participants à contribuer au prochain Sommet de la terre. Celui-ci aura lieu du 4 au 6 juin 2012 à Rio au Brésil, vingt ans après le premier.**

**Le monde a considérablement évolué en vingt ans : 2 milliards de personnes supplémentaires surtout dans les villes ; des modes de vie et de travail en évolution, du fait de l'arrivée d'internet ; l'implication nouvelle des pays émergents.**

**La notion de développement durable, balbutiante en 1992, s'est ancrée comme vision du monde, tant dans les groupes locaux que dans les négociations internationales. Le Grenelle de l'environnement a permis de franchir une étape, proposant une « école française du développement durable », fondée sur la négociation, préfigurant une nouvelle gouvernance des territoires, portée par une démocratie contributive.**

*« Un sommet des Nations Unies ne peut plus se faire aujourd'hui sans une participation de l'ensemble de la société civile », selon Gilles Berhault, président du Comité 21, qui a demandé à « l'ensemble des membres du premier réseau français de s'impliquer et de mettre en oeuvre visions et projets, pour entrer dans une phase de généralisation à l'échelle de la planète ».*

C'est pourquoi, le Comité 21, qui le premier a porté en France, avec l'ensemble des parties prenantes, la mise en oeuvre du développement durable :

- ▶ fera **des propositions d'action** sur les sujets de la transition économique, du dialogue avec les parties prenantes et des Agenda 21, à travers son Comité de prospective, des forums réguliers, des publications ...
- ▶ organisera **une délégation multi-acteurs pour le Sommet de Rio+20**.

Pour cela, un **club Comité 21 Rio+20** va réunir une vingtaine d'acteurs publics et privés, et piloter l'ensemble de ces actions.



*Brice Lalonde (coordinateur exécutif du Sommet Rio +20 à l'ONU), Catherine Larrieu (chef de la Délégation au développement durable au ministère de l'Ecologie-CGDD) et Gilles Berhault (président du Comité 21)*

La journée, organisée par le Comité 21, a réuni, pour la première fois sur le thème de Rio+20, l'ensemble des

acteurs (entreprises, collectivités territoriales, associations et institutions), en présence des ambassadeurs français, Jean-Pierre Thébault, pour l'environnement, et Laurent Stéfani, secrétaire général de la Présidence française du G8-G20, de représentants du MEDEF, de la Chambre internationale de commerce, de réseaux internationaux de collectivités territoriales, de collectifs d'associations, etc.

Les 200 participants ont affirmé leur intention de collaborer, confirmant cette valeur fondatrice du Comité 21, rappelée par Brice Lalonde : « Rio+20 est une bataille à engager pour un avenir meilleur. C'est collectivement, que nous l'emporterons ! »

« Rio+20, c'est vous ! » a conclu Brice Lalonde le 4 juillet 2011.

## Rio+20 et plus encore

*« La conférence de Rio en 1992 a marqué l'avènement d'une autre époque.*

*Le XXème siècle était, pensait-on, terminé et l'on rentrait, à un moment où certains prédisaient la fin de l'histoire, dans une ère qui rendait crédible la concrétisation du projet de Kant dans son traité de la paix perpétuelle : une planète qui viserait à l'harmonie malgré les dangers de rupture sociale et écologique que génèrent sa croissance démographique, les inégalités entre les peuples et l'épuisement des ressources ; n'a-t-on pas réussi au sommet de Rio à signer deux conventions internationales, l'une sur les changements climatiques l'autre sur la biodiversité, à presque achever celle sur la désertification, et à adopter l'Agenda 21 ?*

*Mais on a vite compris au début du XXIème siècle que ce moment exceptionnel serait suivi d'embûches considérables : l'Occident a vacillé dans l'écroulement des Twin ; les conflits et l'intolérance se sont étendus ; le basculement du monde, lequel redonne de l'espoir, et c'est justice, à l'ancien Tiers Monde ne se fait pas sans ruptures et sans frustrations ; la concrétisation des engagements écologiques prend du retard, car les déséquilibres de la biosphère s'emballent pendant que l'ONU peine à faire accepter que la sécurité des hommes passe par la sauvegarde des biens communs.*

*En même temps, la conférence de Rio reste la référence, celle d'une utopie qui marque toujours les grandes séquences de l'histoire de l'humanité : oui, comme le dit Claude Lorius, nous sommes rentrés dans l'anthropocène, soit le temps de la responsabilité non plus de son propre destin, ou de son propre peuple mais de la survie de notre sol et socle commun, la Terre...*

*C'est pourquoi bien que la conférence de Stockholm ait été la première à se préoccuper de problèmes d'environnement, on n'a pas l'idée de célébrer "Stockholm + 40"....*

*Beaucoup d'attentes se portent sur Rio +20 : on veut faire porter à cette conférence la réparation de l'échec de Copenhague, les difficultés à se projeter au-delà du protocole de Kyoto, les atermoiements pour concrétiser l'accord de Nagoya, la déception de la dernière Commission du développement durable de l'ONU...*

*Or les chefs d'État n'ont pas sur la table la négociation d'un traité précis comme à Rio, ils ont tout simplement, à travers les thèmes de la conférence -soit la gouvernance et le nouveau modèle économique fondé sur une croissance verte-, à mettre sur pied à la fois le gouvernement du monde et une société mondiale plus humaine...*

*C'est pourquoi la proposition de la société civile française de travailler sur une charte des droits transversaux est intéressante parce qu'elle reprend le projet initial de la déclaration de Rio qui n'avait pas pu aboutir ; ce type de proposition peut redonner un élan à une société civile mondiale dont les aspirations ne sont pas si éloignées malgré les différences de niveau économique, comme elle peut faire tomber le sommet dans le pur "déclaratif".*

*C'est pourquoi l'ensemble des parties prenantes doivent élaborer un projet commun lequel, pour le Comité 21, qui le premier en France a réuni les différentes composantes de la société civile, doit être un champ de réflexion d'imagination et d'échanges finalement beaucoup plus efficace que lors de la conférence de Rio, où la sphère économique était encore sceptique, les collectivités locales peu organisées sur les sujets environnementaux et les O.N.G.*

*moins rompues à la négociation internationale.*

*On entend parfois qu'il ne nous reste plus qu'à nous adapter, alors qu'il y a 20 ans on pensait combattre.*

*Il faut peut-être aussi "élaborer"....*

*Les technologies, même vertes, si utiles, ne suffiront pas à elles seules, c'est de développement humain dont il s'agit. »*

**Bettina Laville,**

Présidente fondatrice du Comité 21 et Présidente du Comité de prospective

[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org)

## VERS DE NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES

### Véhicule électrique : La Poste crée le mouvement

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/la-poste.jpg>]Le président directeur général du **Groupe La Poste**, Jean-Paul Bailly, a été missionné en janvier 2009 par le secrétaire d'Etat chargé de l'industrie et de la consommation pour organiser et fédérer en France les commandes de véhicules électriques des entreprises publiques et privées, des collectivités locales et de l'État. Au coeur des enjeux de mobilité urbaine, cette démarche originale a pour but d'atteindre une masse critique permettant de faire naître une offre de véhicules électriques économiquement viable, compétitive et répondant avant tout aux usages des clients. Après s'être accordés sur un cahier des charges fonctionnel et sur les conditions de recevabilité technique, financière, réglementaire et fiscale des offres, les 20 acteurs privés et publics participant à cette démarche ont décidé de poursuivre l'action engagée en signant une convention de groupement de commandes. Si les conditions sont réunies, une première commande de 23 000 véhicules serait lancée, début 2012, à répartir entre l'État, les collectivités et les 20 entreprises. La Poste, pour sa part, s'est engagée sur 10 000 exemplaires. Le niveau de commandes pourrait ensuite s'élever à plus de 100 000 unités en tenant compte des demandes provenant de nombreux secteurs d'activités. Cette initiative a pour vocation de faire émerger une véritable filière industrielle du véhicule électrique.



Benjamin Garcia - [benjamin.garcia@laposte.fr](mailto:benjamin.garcia@laposte.fr)

### Saint-Gobain ISOVER s'engage en faveur d'un meilleur confort de vie pour tous

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/isover.jpg>]L'accès à l'énergie est un enjeu majeur de notre société moderne. L'énergie est rare, de plus en plus chère, et les émissions de CO2 induites par sa consommation nous menacent. Dans le même temps, cette énergie doit être accessible à tous, afin que chacun ait accès à un confort de vie, et à un certain niveau de développement. Des solutions existent. Notamment dans le secteur le plus énergivore (40% de la consommation d'énergie des pays industrialisés) : le bâtiment. **Saint-Gobain ISOVER**, leader français de l'isolation, fort du constat que l'énergie la moins chère est celle qu'on ne consomme pas, s'attache à proposer des solutions d'isolation des bâtiments performantes et accessible à tous : ses solutions d'isolation présentent le meilleur rapport performance / prix du marché, et permettent ainsi d'économiser jusqu'à 80% de

l'énergie d'un logement. Désireux d'offrir un confort de vie pour tous, Saint-Gobain ISOVER s'engage depuis 2008 auprès de l'association Habitat & Humanisme, afin de participer à leur mission d'offrir aux plus démunis un logement décent, dont les charges d'énergie sont réduites au minimum. Cet engagement prend la forme de participation financière, et de mécénat de compétences.

▶ Marie Combarieu - [marie.combarieu@saint-gobain.com](mailto:marie.combarieu@saint-gobain.com)

### Soutien d'entreprises sociales et solidaires au travers du FIDESS

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/fidess.jpg>] Soutenu par le **Conseil général du Nord**, le FIDESS - Fonds d'investissement pour le développement de l'entrepreneuriat social et solidaire - permet de financer une étude ou une action portée par une entreprise existante souhaitant se développer ou essaimer. L'étude est confiée à une personne recrutée par l'entreprise en contrat à durée déterminée et pressentie pour le poste de responsable de l'entité à créer. Depuis 2009, ce fonds a permis la création de 40 emplois. Le projet Soluval porté par le groupe Vitamine T a bénéficié d'un financement du FIDESS de 30 000 euros. Vitamine T a souhaité axer son développement sur la création d'une filière de traitement, de dépollution et de déconstruction des véhicules hors d'usage (VHU) en reprenant une casse automobile (épaviste - recycleur, démolisseur agréé par la Préfecture du Nord) et ses 13 salariés. Suite à l'étude menée dans le cadre du FIDESS, l'entreprise Soluval a été créée et a obtenu l'agrément d'entreprise d'insertion. Les véhicules en fin de vie arrivés sur le site sont entièrement démontés et chaque élément (métaux ferreux, métaux non-ferreux, plastiques, fluides, pneus, déchets d'équipements électriques électroniques - DEEE, vitres, fauteuils, ...) est envoyé dans une filière spécifique de retraitement ou revendu s'il est encore en état. Les clients peuvent donc toujours trouver des pièces détachées d'occasion et des prestations de petites réparations.

▶ Nathalie Lefebvre - [nathalie.lefebvre@cg59.fr](mailto:nathalie.lefebvre@cg59.fr)

### Développer une filière alimentaire locale au Cap L'Orient agglomération

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/cap-l-orient.jpg>] Depuis une dizaine d'années, à travers sa charte de l'agriculture, **Cap L'Orient agglomération** se préoccupe de son agriculture périurbaine. Aujourd'hui, Cap L'Orient agglomération souhaite mettre autour de la table tous les acteurs concernés par les produits issus de l'agriculture, de la pêche et de la conchyliculture, pour développer une filière alimentaire locale et faire converger plusieurs démarches opérationnelles au sein d'un contrat alimentaire de territoire. La filière alimentaire locale est source de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, notamment par l'agriculture biologique. Elle permet de soutenir les revenus des agriculteurs, catégorie sociale parfois menacée. Elle est également source de valeur ajoutée pour le territoire, avec des investissements producteurs d'emplois, par exemple dans la transformation. Un premier travail sur la restauration collective a mis en évidence l'importance de la mise en réseau de tous les acteurs, du producteur au consommateur en passant par le transformateur et le distributeur. Pour favoriser la mise en réseau et soutenir la nouvelle logistique nécessaire à l'accroissement des volumes concernés, un programme Leader permet de bénéficier des financements européens (300 000 euros de fonds européens mobilisés à ce jour pour 1 million euros de projets réalisés, publics et privés). *Partenaires : Cap L'Orient agglomération - Pôle AET/DEDD, AudéLor (Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient) - Chambre d'agriculture du Morbihan - Comité local des pêches - Groupement d'agriculteurs biologiques du Morbihan - Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan.*

▶ Calendrier de réalisation : 2012 à 2017.

▶ [www.produits-fermiers-paysdelorient.com](http://www.produits-fermiers-paysdelorient.com) et [www.keroman.fr](http://www.keroman.fr)

▶ Catherine Torel-Brétéché - [ctorel@agglo-lorient.fr](mailto:ctorel@agglo-lorient.fr)

### Consommation et solidarité responsables à Besançon

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/gobelets-reutilisables2.jpg>] Dans le cadre de l'Agenda 21 et de la politique de réduction des déchets et d'insertion sociale, la **ville de Besançon** a mis en place un système de gobelets réutilisables pour les manifestations et événements organisés par les services de la ville ou ses partenaires. Une convention a été passée en juillet 2010 entre la Ville, le Centre des handicapés au travail (CHAT) et l'entreprise d'insertion Ecocup, qui fournit les gobelets customisés. Le CHAT a en charge de gérer le stock, de distribuer les gobelets propres et de récupérer les sales afin de les laver. Le système fonctionne en appliquant un principe de consigne par gobelet auprès des consommateurs de boissons qui sont libres de restituer ou non leur gobelet. Sur le marché de Noël, 5 000 gobelets ont été mis en circulation avec environ 10% des gobelets conservés par le public en souvenir. Pour le CHAT, c'est une vraie nouvelle activité qui démarre et répond à son besoin de diversification. Une démarche volontariste qui autorise le CHAT à voir encore plus loin comme la mise à disposition de carafes La Bisontine (caution de 5 euros pour les emprunteurs et facturation du nettoyage à hauteur de 10 centimes l'unité) et, à court terme, sous la forme de prestation de service par le lavage de gobelets utilisés par d'autres collectivités travaillant avec Ecocup.

▶ Rokaya Toubale - [rokaya.toubale@besancon.fr](mailto:rokaya.toubale@besancon.fr) - [En savoir plus](#)

### Un « kit gest'eco » pour les Chalonnais

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/kit-gest-eco.jpg>] La **ville de Chalon sur Saône** a créé le kit « gest'eco » afin d'inciter le plus grand nombre d'habitants à adopter des comportements éco-responsables et à réduire leur impact écologique tout en réalisant des économies. Le kit contient de nombreux objets et conseils pour que chacun puisse agir à son niveau en faveur du développement durable pour réduire ses consommations d'énergie et d'eau, pratiquer l'écomobilité et adopter les achats écoresponsables. Ce projet de kit constitue l'une des premières étapes de mise en oeuvre de l'Agenda 21 de Chalon sur Saône. D'une valeur de 25 euros, il permet d'éviter l'émission de 464 kg équivalent CO2 par an et d'économiser près de 490 euros par an. Par exemple, en matière d'énergie, le kit fournit un thermomètre d'ambiance et deux ampoules basse consommation. 2 000 kits ont été distribués gratuitement entre novembre 2010 et mai 2011 en échange d'un engagement à agir au quotidien et à participer à une évaluation du projet. Cette évaluation de l'impact de l'utilisation du kit en termes d'économie financière, d'énergie et de gaz à effet de serre, de réduction de quantité d'eau consommée sera réalisée dans les mois qui suivront la distribution.

▶ Boris Pageaux - [Boris.pageaux@chalonsursaone.fr](mailto:Boris.pageaux@chalonsursaone.fr)

### Accompagnement de ménages vivant en situation de précarité énergétique à Rezé

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/ville-de-reze.jpg>] Depuis début 2011, la **commune de Rezé** a suivi sept familles rezéennes volontaires en situation de précarité énergétique. En effet, depuis 2010 la commune a pu constater une forte augmentation des coupures d'énergie et des impayés. Un travail de sensibilisation et de prévention a donc permis d'identifier à plusieurs niveaux les causes de surconsommation des familles liées à leur rythme de vie ; de développer avec elles des attitudes quotidiennes permettant de faire baisser la consommation d'énergie et de diminuer par le fait même le montant des factures d'électricité et/ou gaz, eau, ainsi que de signaler

des facteurs de forte consommation externes au fonctionnement familial. Une fois le diagnostic domestique de consommation réalisé, avec chaque famille, les actions mises en place de façon individuelle et/ou collectives ont pour but de faire des propositions appropriées aux familles, s'assurer de leur faisabilité et des mises en pratique. Les interventions à domicile, confiées à une association d'aide à domicile (ADT 44), sont composées de trois rencontres. Elles sont complétées par deux séances collectives. Celles-ci ont pour but de renforcer l'action individuelle conduite auprès de chaque famille. À terme, le bilan de l'opération est partagé avec les familles, les partenaires et les élus de la ville.

▶ Laurène Stordeur - [Laurene.STORDEUR@mairie-reze.fr](mailto:Laurene.STORDEUR@mairie-reze.fr)

### Pour un marché du carbone plus éthique et plus solidaire

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/geres-fr-.jpg>]Le **GERES** pilote un groupe de travail qui a vu le jour à l'issue de la 16ème Conférence des Parties qui s'est tenue à Cancun l'an dernier. Ce sommet a été l'occasion d'une table ronde sur les dysfonctionnements liés aux mécanismes du marché du carbone tels qu'établis par le Protocole de Kyoto. Le constat est unanime : les populations les plus pauvres peinent aujourd'hui à accéder à ce marché pour financer leurs projets de développement. Le paradoxe est qu'elles ne polluent pas assez pour pouvoir dégager un nombre suffisant de crédits carbone. Le groupe de travail constitué, le « Suppressed Demand Working Group », regroupe aujourd'hui une dizaine d'organisations influentes (UNDP, The World Bank, CDM Watch etc.). Ce groupe s'est fixé pour objectif de mener un travail qui permettra d'articuler une position commune pour défendre une finance carbone plus éthique mais aussi plus solidaire. Le GERES organisera, le 6 juillet prochain à Marrakech, une table ronde, en partenariat avec la **Caisse des dépôts**, qui réunira des experts de ce groupe dans la perspective de la COP 17 (17ème Conférence des parties sur le changement climatique en 2011 à Durban -28 novembre au 9 décembre).

▶ Clémence Richeux - [c.richeux@geres.eu](mailto:c.richeux@geres.eu)

### Création d'une chaire « développement humain durable & territoires » à l'Ecole des Mines de Nantes

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/logo-emn-s-engage.jpg>]Dans le cadre de son Agenda 21 adopté par son Conseil d'administration en 2008, l'Ecole des mines de Nantes ouvre une Chaire « développement *humain* durable et territoires ». La question humaine tient une place importante car l'école considère qu'il n'y aura de développement durable que si « la question humaine (re)prend une place centrale dans les mutations des territoires » ; qu'en recherchant « l'harmonie entre les humains et l'harmonie entre les humains et la nature<sup>[1]</sup> » et qu'en faisant émerger une *intelligence collective*, issue d'une collaboration entre l'ensemble des parties prenantes, conduisant à ce « *bien vivre ensemble* » dans les territoires. La Chaire s'inscrit ainsi dans la perspective d'une stratégie de changement, avec deux axes prioritaires de recherche-actions : *Nouveau rapport à l'économie, nouveau rapport à la consommation & Mondialisation par les territoires transformés*. Les partenaires fondateurs de la Chaire sont le Conseil régional des Pays de la Loire et de Bretagne, Nantes Métropole, Angers Loire Métropole, Brest Métropole Océane, Rennes Métropole, le Crédit Mutuel, Produit en Bretagne, Carquefou... La Chaire est portée par Hélène Combe, actuellement déléguée générale de l'Observatoire de la Décision Publique, et sera lancée officiellement le 12 septembre 2011

▶ Helene Combe - [helene.combe@mines-nantes.fr](mailto:helene.combe@mines-nantes.fr)

▶ Bernard Lemoult - [bernard.lemoult@mines-nantes.fr](mailto:bernard.lemoult@mines-nantes.fr)

[1] Définition du développement durable de la Commission mondiale du développement durable en 1988

# DES AGENDA 21 INNOVANTS

## Trajectoires développement durable, une démarche de co-production en région Nord-Pas de Calais !

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/trajectoires-nord-pas-de-calais.jpg>] Dix ans se sont écoulés depuis le Sommet de la Terre de Johannesburg en 2002, vingt ans depuis le Sommet de Rio et la création des Agenda 21 locaux en 1992. Dix ans également depuis la création du Cerdd (Centre ressource du développement durable), groupement d'intérêt public Etat/Région qui a contribué toutes ces années à la diffusion du développement durable dans les pratiques des acteurs de la région Nord-Pas de Calais. La perspective de Rio 2012 motive le Cerdd à proposer à tous les acteurs du territoire (entreprises, collectivités, universités, associations, citoyens ...) une démarche de co-production sur les trajectoires du Nord-Pas de Calais en matière de développement durable. Celle-ci conduira à établir un bilan des dynamiques en cours et à définir collectivement de nouvelles perspectives pour le développement durable en Nord-Pas de Calais pour les dix ans à venir. Ce travail de co-production sera mis en débat par le Cerdd au cours d'un forum Trajectoires « Développement Durable : vers une nouvelle étape du développement durable en Nord-Pas de Calais », organisé les 1er et 2 février 2012. Le **Conseil régional Nord Pas de Calais** et la **ville de Lille** participent tous deux à cette dynamique et vont répondre à l'appel à projets du CERDD. Lille apportera une réponse co-construite avec ses partenaires de l'Agenda 21 et ce projet sera valorisé à l'occasion de la semaine du développement durable (début avril 2012) avec le Festival des Furturs viables qui a lieu tous les deux ans. Un rapport final « Trajectoires et transitions : vers davantage de durabilité dans le Nord-Pas de Calais », élaboré suite au forum de février, sera porté à Rio par la délégation des acteurs du Nord-Pas de Calais.

*Date limite pour poster une contribution : 30 septembre 2011.*



[www.trajectoiresdd.org](http://www.trajectoiresdd.org)



Lille : Sophie Beckary - [sbeckary@mairie-lille.fr](mailto:sbeckary@mairie-lille.fr)



Région Nord-Pas de Calais : Nathalie Holec - [nathalie.holec@nordpasdecals.fr](mailto:nathalie.holec@nordpasdecals.fr)

## La participation citoyenne dans l'évaluation de l'Agenda 21 du Gers

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/cg-gers.jpg>] Bien avant le vote de son Agenda 21 en avril 2008, le **Conseil général du Gers** avait pris des initiatives pour promouvoir la participation des Gersois : projet de référendum citoyen sur les essais d'OGM en plein champ, création d'un Conseil général des Jeunes, etc. En octobre 2008, une instance citoyenne de suivi et d'évaluation de l'Agenda 21 a été constituée d'une trentaine d'habitants volontaires et a contribué aux réunions publiques pour l'élaboration du plan d'actions. Première réunion en mai 2009, puis remobilisation en cette année 2011 du bilan-évaluation de l'Agenda 21 au terme de quatre ans de mise en oeuvre. Cette nouvelle étape comportera un cycle de travaux comprenant deux samedis de formations et de débats, puis une réunion plénière de restitution avec les autres acteurs de l'évaluation : élus, collectivités en démarche Agenda 21 et partenaires institutionnels. La fin du cycle est prévue pour mars 2012, soit quelques semaines avant Rio + 20 !



Isabelle Choquer - [ichoquer@cg32.fr](mailto:ichoquer@cg32.fr)



### Création d'un réseau départemental d'Agenda 21 dans l'Hérault

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/herault.jpg>] Dans la logique de l'action n°47 de son Agenda 21 « Aide à la mise en place d'Agenda 21 locaux », qui compte au total 74 actions, le **département de l'Hérault** a décidé d'accompagner les collectivités s'engageant dans une démarche Agenda 21, en créant, en mars 2009, un réseau départemental des Agenda 21 de l'Hérault. Ce réseau a quatre objectifs : mettre en relation les différentes collectivités locales du territoire départemental (communes et communautés de communes) qui se sont engagées dans une démarche Agenda 21 afin de disposer d'une plate forme de partage d'expériences ; échanges, capitalisation, mise en commun afin de trouver des solutions reproductibles en favorisant les partenariats entre les collectivités, y compris en termes de mutualisation de moyens ; développement d'outils d'analyse et d'aide à la décision communs notamment grâce à l'apport de professionnels extérieurs ; offrir, par le partage d'expérience, une vision plus systémique du territoire aux acteurs locaux, en développant leurs capacités d'expertise. Le réseau compte 41 membres, couvrant plus des trois quarts de la population de l'Hérault (32 communes, 5 communautés de communes, 3 communautés d'agglomération, 1 pays). Parmi ces 41 membres, trois ont obtenu la reconnaissance ministérielle « Territoire durable, Agenda 21 local France » : commune de Villeveyrac en 2008, commune de Vailhauquès en 2010 et Pays Coeur d'Hérault en 2011.

▶ Alain Rota - [arota@cg34.fr](mailto:arota@cg34.fr)

### Agenda 21 : faire du développement durable un outil de promotion sociale

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/cg-93.jpg>] Adopté en 2008 et mis en oeuvre depuis, l'Agenda 21 de la **Seine-Saint-Denis**, véritable projet de territoire, est articulé autour de cinq grandes orientations, déclinées en 136 actions : égalité et promotion sociale ; un nouveau modèle urbain ; un moteur métropolitain ; une gouvernance partagée, et une administration éco-responsable. Parmi les spécificités et innovations de cet Agenda 21, en lien avec les objectifs de la Conférence Rio + 20, figure l'ambition de faire du développement durable un outil de promotion sociale. Quarante-trois actions concrètes contribuent à lutter contre les inégalités, comme par exemple l'adoption d'un plan de lutte contre l'habitat indigne (6 millions d'euros sur 5 ans pour aider cinq villes), la mise en place d'un dispositif de microcrédits personnels et professionnels ou encore la création d'un dispositif de lutte contre le « décrochage scolaire ». Cet enjeu est d'autant plus important que la Seine-Saint-Denis compte 1,5 millions d'habitants et que son poids dans la métropole ne cesse de croître, sous l'effet d'une natalité dynamique et d'un solde migratoire en hausse.

▶ Laura Krieps - [lkrieps@cg93.fr](mailto:lkrieps@cg93.fr)

### La mission Agenda 21 de la ville de Carquefou sensibilise les jeunes au Handicap

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/carquefou.jpg>] Carquefou a organisé pour la troisième année consécutive une action de sensibilisation au handicap pour tous les élèves des classes de 5èmes du collège public Gérard Philipe. Au cours de cette journée du 20 mai 2011, 16 ateliers de 50 minutes se déroulaient simultanément, ceux-ci se répétant à cinq reprises tout au long de la journée. Parmi le *parcours fauteuil*, le *rugby fauteuil*, le *torball*, la *sarbacane* pour personnes handicapées, la *boccia*, *l'initiation au braille*, *l'initiation à la langue des signes française*, la *présentation d'objets du quotidien* pour personnes mal et non voyantes, le *quiz* sur le handicap, les *techniques de guidage* des personnes mal et non voyantes, l'intervention des *chiens guides d'aveugles*, *l'échange* avec des personnes en situation de déficience intellectuelle, les 215 élèves de 5èmes ont pu participer à cinq d'entre eux. Les élèves avaient tous été préparés à cette journée par un échange de deux heures avec les représentantes de la mission Agenda 21, éco-citoyenneté et handicap de la Ville et l'infirmière scolaire sur leur

représentation du handicap. Les élèves, les professeurs, les parents accompagnateurs et les intervenants ont apprécié cette journée riche en rencontres et en émotions et souhaitent renouveler l'expérience pour une quatrième édition en 2012.

▶ Anabelle Duval - [a.duval@mairie-carquefou.fr](mailto:a.duval@mairie-carquefou.fr)

### Un Agenda 21 associatif pour l'ODCVL

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/odcvl.jpg>]À la veille de Rio+20, de nombreuses initiatives locales innovantes et notamment des Agenda 21 associatifs se développent de plus en plus (cf. site [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)>entrée Autres Agenda 21). Pour **ODCVL**, association de l'Éducation populaire et du droit aux vacances pour tous, le développement durable a été, en deux années d'exercice, l'occasion d'initier une quinzaine d'actions sociales et environnementales en interne et à destination du public accueilli. De la modernisation de leur savoir-faire et de son patrimoine bâti, Odcvl s'engage en 2011 dans une réduction de 2% de ses consommations énergétiques par l'adoption d'écogestes mais aussi par le lancement d'une démarche d'audit énergétique. De l'innovation dans ses partenariats également : la cuisine centrale d'Odcvl, produisant 151 964 repas à l'année, a été sélectionnée par la Chambre d'agriculture des Vosges pour introduire des denrées alimentaires locales dans ses menus courant 2012. Ce projet réunissant à la même table producteurs, consommateurs et acteurs publics. Au-delà du simple projet, c'est tout un réseau territorial qui se mobilise pour le développement durable.

▶ Laurence Duprat - [consultante@odcvl.org](mailto:consultante@odcvl.org)

### Agenda 21, élaboration d'un cadre de référence de la ville durable européenne

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/00-rfsc-logo.jpg>]**Capgemini Consulting** a accompagné le ministère de l'Ecologie et du Développement durable (MEDDTL) sur l'élaboration d'un cadre de référence de la ville durable européenne (RFSC, Reference Framework for European Sustainable Cities). Mandatée depuis novembre 2008 par les ministres en charge du développement urbain de l'Union européenne, la France, en désignant le MEDDTL comme porteur de la démarche, a présenté un prototype en juin 2010, à Tolède, accompagné d'une phase de test organisée par la Commission européenne sur une soixantaine de villes européennes. Décliné sous forme d'outil web opérationnel, le cadre de référence se veut non normatif, opérationnel et évolutif : il comprend un outil de questionnement et d'analyse, une liste organisée de questions, des exemples de (bonnes) pratiques et un catalogue d'indicateurs. Prenant en compte plus de 70 référentiels existants de différentes villes européennes (notamment les Agenda 21), il vise à encourager le dialogue entre les différents acteurs, pousse à la recherche collective d'axes de progrès et cherche à aider les villes, quelle que soit leur taille, à développer des stratégies de développement urbain mieux intégrées et plus durables. Le cadre de référence de la ville durable européenne devrait être finalisé fin 2011 compte-tenu des résultats des tests et diffusé en 2012 sous la présidence danoise.

▶ Selma Guignard - [selma.guignard@capgemini.com](mailto:selma.guignard@capgemini.com)

### Promotion de l'action citoyenne à travers les « éco-projets »

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/ecoprojet-composteur-%28venissieux%29.jpg>]La ville de Vénissieux est sur le point de présenter son Agenda 21, après trois ans de travail en collaboration avec le Cabinet **Lamy Environnement**. La démarche inclut une innovation dont la ville est fière : les éco-projets. Il s'agit de projets initiés par un groupe de citoyens de la commune, au niveau d'un lotissement, d'une école ou d'un quartier... et qui pourront être financés par la commune (le choix des éco-projets est réalisé par un jury). Les éco-projets comme leur

nom l'indique devront avoir une dimension écologique ou concerner une action innovante en matière de développement durable : déplacements, tri des déchets, compostage collectif... L'idée étant de favoriser l'implication des citoyens, et de développer la concertation dans une commune où elle est déjà bien présente : il existe des conseils de quartier, et désormais un Conseil du développement humain durable ouvert à tous.

- ▶ Mélanie Gayrard - [m.gayrard@lamy-environnement.com](mailto:m.gayrard@lamy-environnement.com)
- ▶ [En savoir plus](#)

### L'Agenda 21 du citoyen du Finistère

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/reseau-coherence.jpg>]Le **Conseil général du Finistère**, le **Réseau Cohérence** et Nature & Culture, ont lancé le projet d'Agenda 21 du citoyen. Il s'agit d'une méthode d'accompagnement de la mise en oeuvre de développement durable à l'échelle d'un foyer. Cette méthode, basée sur le principe des Agenda 21, permet aux particuliers d'avancer progressivement en fonction de leurs moyens avec des solutions adaptées à leur contexte et un suivi avec des « conseils précis ». En 2010, 31 particuliers représentant 31 foyers du Finistère ont répondu à l'appel « *vivre le développement durable !* » et se sont lancés dans l'Agenda 21. Après un questionnaire d'environ 80 questions, ils se sont donné des objectifs en faveur du développement durable. Cinq sessions collectives ont d'ores et déjà été réalisées et une session de clôture en décembre 2011 est également prévue. L'objectif n'a pas été de juger des comportements mais de donner des clés utiles aux changements, de mutualiser les pratiques, les avancées et les difficultés. Ce travail collectif s'accompagne également de la mise en ligne mi-octobre 2011 d'un outil permettant à chaque foyer d'évaluer ses pratiques au vue du développement durable via un site internet enrichi de fiches techniques et fiches d'expérimentations. Cette expérimentation conduite sur le Finistère représente une première étape avant l'élargissement de la démarche à l'ensemble de la Bretagne.

- ▶ Julien Pondaven - [julian.pondaven@reseau-coherence.org](mailto:julian.pondaven@reseau-coherence.org)

## VERS UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

### Optimiser la démarche d'Agenda 21 dans les lycées en Franche-Comté

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/franche-comte.jpg>]En **Franche-Comté**, 47 lycées publics sur 59 sont engagés dans un Agenda 21 scolaire. Cela représente 79 % des lycées francs-comtois. Les lycées engagés bénéficient d'une assistance au pilotage de projets, financée par le Conseil régional, avec la mise en place d'un comité de pilotage 21 regroupant, autour du chef d'établissement, des représentants de la communauté éducative (enseignants, personnels techniques, administratifs, élèves, parents d'élèves...) et également d'une aide à l'organisation d'un forum 21 pour sensibiliser toute la communauté éducative. Ces rencontres visent à assurer la cohérence régionale de la démarche. Par ailleurs, les lycées réalisent un diagnostic de leur gestion environnementale afin d'identifier des enjeux prioritaires puis ils adoptent un plan d'actions et le mettent en oeuvre. Les plans d'actions recensent les bonnes pratiques, les comportements à éviter ou à encourager notamment en matière de lutte contre le réchauffement climatique, les sources de pollutions et les discriminations. Les actions sont pour un certain nombre d'entre elles financées au titre des dispositifs existants. Chaque établissement bénéficie de 5 000 euros pour la mise en oeuvre de projets et la valorisation de la démarche les deux premières années. Les années suivantes, la subvention est de 2 500 euros par an. La démarche tente de favoriser la création d'un réseau des expériences de la Région. Pour se faire, une lettre d'information trimestrielle, un site internet dédié à la démarche et l'organisation de conférences 21 qui permettent la rencontre de lycées témoins et de professionnels autour de sujets variés.

► Sylvie Delorme - [Sylvie.Delorme@franche-comte.fr](mailto:Sylvie.Delorme@franche-comte.fr)

### Sensibilisation du jeune public au développement durable, action pilote de l'Agenda 21

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/haut-de-bievre.jpg>] Une « action pilote » de l'Agenda 21 de la **Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre**, destinée à sensibiliser le public scolaire, a été mise en place depuis l'année scolaire 2006-2007. Basée sur le volontariat des enseignants, elle a concerné à ce jour 3 700 enfants des écoles élémentaires. Sept thèmes sont proposés aux enseignants : l'énergie et le réchauffement climatique, l'air, les déchets, la biodiversité, l'eau, le son, l'alimentation. Chaque classe bénéficie d'un minimum de quatre demi-journées d'ateliers, réparties dans l'année. De plus, les enseignants désireux de s'informer sur les actions de type Eco-Ecole ou Agenda 21 scolaires reçoivent un appui. Afin de valoriser le travail des écoles, une « Semaine du développement durable » clôture les ateliers, en juin. Les enfants réalisent une exposition avec l'aide d'artistes plasticiens, et participent à des rencontres au cours desquelles chaque classe découvre le travail réalisé par les autres classes. Des scientifiques animent ces rencontres, au cours desquelles ces derniers expliquent aux enfants leurs thèmes de recherche. En partenariat avec Cemagref, CNRS, LPO, Météo France, etc.

► Line Chokron - [l.chokron@agglo-hautsdebievre.fr](mailto:l.chokron@agglo-hautsdebievre.fr)

### « Ma maison, ma planète...et moi » : le développement durable dès l'école primaire

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/casden.jpg>] L'initiative de l'Académie des sciences, l'opération « la main à la pâte » et ses partenaires, la **CASDEN**, le Ministère de l'Ecologie, l'**ADEME** et Universcience, ont mis en place ce projet éducatif. Il vise à sensibiliser les classes de cycle 3 (du CE2 au CM2) aux aspects environnementaux, sociaux et sanitaires de l'habitat et rencontre un franc succès. Les programmes de l'école primaire et le Socle commun de connaissances et compétences font d'ailleurs une large place à l'étude de cette thématique dans les différentes disciplines et encouragent une approche transversale.

*Ma maison, ma planète...*

*et moi !* est donc un projet pluridisciplinaire (sciences, histoire, géographie, mathématiques, français, instruction civique, TICE...) qui met en avant l'activité des élèves par le questionnement, l'étude documentaire, l'expérimentation, la modélisation, le jeu de rôle et le débat.

Le site Internet [www.MaMaisonMaPlaneteEtMoi.fr](http://www.MaMaisonMaPlaneteEtMoi.fr), d'accès libre et gratuit, est destiné à accompagner les classes tout au long du projet.

Il propose des animations multimédias pour les élèves, des ressources scientifiques et pédagogiques pour les enseignants, ainsi que de nombreux outils communautaires destinés à favoriser les échanges entre les classes.

Le site compte, à ce jour, plus de 6 000 inscrits dont 250 classes à l'étranger (de 49 pays différents).

5 000 guides pédagogiques ont déjà été diffusés aux enseignants et formateurs.

► [www.lamap.fr](http://www.lamap.fr).

► Stéphanie Guillas - [Stephanie.GUILLAS@casden.banquepopulaire.fr](mailto:Stephanie.GUILLAS@casden.banquepopulaire.fr)

[[http://www.comite21.org/imgs/newsletter/pastille\\_t1\\_right.gif](http://www.comite21.org/imgs/newsletter/pastille_t1_right.gif)] Le Comité 21 s'engage pour Rio +20

## Le Comité 21, partie prenante de Rio+20

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/rio%2B20-partie-prenante.jpg>]L'Assemblée générale des Nations unies a convoqué une conférence internationale « Rio + 20 » qui se tiendra au Brésil du 4 au 6 juin 2012. 170 pays y seront réunis.

Le sommet mettra l'accent sur deux thèmes spécifiques : une économie verte dans le contexte de l'éradication de la pauvreté et du développement durable ; la création d'un cadre institutionnel qui favorise le développement durable.

Fort de son réseau, le Comité 21 souhaite jouer un rôle actif dans la préparation et les réflexions qui seront menées en vue de ce rendez-vous international majeur.

Co-fondé par Bettina Laville -coordinatrice pour la France de la préparation du Sommet de Rio en 1992 - le Comité 21 s'inscrit en effet tout naturellement dans cette grande ambition dont il est issu, et à laquelle il a contribué en tant qu'acteur lors du second sommet international de Johannesburg en 2002.

Il avait alors fédéré ses adhérents au sein d'une délégation française.

Le Comité 21 souhaite poursuivre sur cette voie, en mobilisant ses adhérents et ses partenaires afin de formuler des propositions et peser sur les échanges.

Son action consistera notamment en : la création d'un club d'adhérents engagés pour Rio+20 et l'organisation d'une délégation nationale multi-acteurs, composée de collectivités, d'entreprises, de représentants de la société civile et d'institutions.

En parallèle, il publiera trois notes de prospective relatives à l'agenda de la conférence : modernisation de l'Agenda 21, transition économique et dialogue avec les parties prenantes.

Enfin, il organisera trois demi-journées destinées à sensibiliser les acteurs sur les enjeux de Rio + 20 et à construire une vision commune (la première réunion aura lieu le 4 juillet prochain au Palais Brongniart - voir ci-dessous).

Par ailleurs, le Comité 21 participe aux travaux du [Collectif Rio+20](#) et plus particulièrement au groupe de travail 5 : renforcer la prise de décision démocratique grâce à l'éducation et à la concertation.

Matthieu Gauvin - [gauvin@comite21.org](mailto:gauvin@comite21.org)

## 4 juillet : Pour une contribution française au Sommet de la terre 2012 « Rio + 20 »

[<http://www.comite21.org/imgs/2011/infos-21-juin-2011/palais-brongniart.jpg>]Le Comité 21 organise, le 4 juillet au Palais Brongniart, un forum sur les enjeux des différentes échéances nationales et internationales qui abordent le thème du développement durable en 2011 : la préparation du sommet de la terre de Rio de 2012 « Rio + 20 », vingt ans après le Sommet de la terre de 1992, considéré comme le début de la généralisation des démarches de développement durable.

Le Comité 21 est engagé dans la préparation de Rio+20 : il collabore avec les associations spécialisées sur les droits de l'homme et l'environnement, siège au Comité officiel mis en place par les ministères de l'Ecologie et du Développement durable et des Affaires étrangères, et participe à des groupes de travail français et européens.

Cet événement sera l'occasion pour le Comité 21 de se questionner en termes de stratégie générale et d'engager avec ses adhérents une réflexion sur les axes prioritaires de son action : quels modèles nouveaux modèles économiques pour la green économie dans le XXIe siècle ? Quel renouveau de l'Agenda 21 ? Quelle évolution de la concertation avec les parties prenantes ? Avec de nombreuses personnalités parmi lesquelles **Brice Lalonde**, ancien ministre, coordinateur exécutif du Sommet Rio + 20, ONU ; **Khalida Bouzar**, directrice adjointe de la Division technologies, industrie et économie, Programme des Nations unies pour l'environnement ; **Jean-Pierre Thébaud**, ambassadeur pour l'environnement, ministère des Affaires étrangères et européennes ; **Laurent Stéfani**, ambassadeur, chef du protocole de la République française, secrétaire général de la Présidence française du G8-G20 ; **Pierre Radanne**, président de 4D et coordinateur du collectif des ONG Rio+20...

Christine Delhaye - [delhaye@comite21.org](mailto:delhaye@comite21.org)

[[http://www.comite21.org/imgs/newsletter/ombre\\_bottom.gif](http://www.comite21.org/imgs/newsletter/ombre_bottom.gif)]

## Horizon Rio +20

### *Les prochaines échéances onusiennes d'ici à 2012*

**1er novembre** : échéance pour le rendu des contributions de la société civile auprès du Secrétariat Général de la Conférence

**Décembre 2011** : deuxième réunion inter-session réunissant les principaux représentants de l'ONU et les neuf major groups représentant la société civile

**Janvier 2012** : présentation par le Secrétariat d'un « draft zero document », c'est-à-dire la base d'un accord à négocier

**5-7 mars 2012** : troisième réunion inter-session

**28-30 mai 2012** : troisième Comité préparatoire pour le Sommet de Rio

**4-6 juin 2012** : Rio +20

### *A vos agenda !*

**29 septembre au 1er octobre 2011** à Limoges : 3ème réunion mondiale des juristes et des associations de droit de l'environnement "Rio +20 : quelle ambition pour l'Environnement ?" - Crideau - Université de Limoges - [En savoir plus](#)

**13-14 octobre 2011** à Toulouse : Assises nationales du développement durable organisées par l'Association des régions de France - [www.andd.fr](http://www.andd.fr)

**Décembre 2011** : 2ème réunion du Comité 21 « Pour une contribution de la française à Rio + 20 »

**1er et 2 février 2012** à Lille : forum Trajectoires « Développement Durable : vers une nouvelle étape du développement durable en Nord-Pas de Calais » - Cerdd - [www.trajectoiresdd.org](http://www.trajectoiresdd.org)

**Avril 2012** : 3ème réunion du Comité 21 « Pour une contribution de la française à Rio + 20 » N'hésitez pas à nous communiquer vos dates « Rio + 20 » !

## Quelques sites internet

[Plateforme participative et suivi du processus mis à disposition de la société civile par l'ONU](#)

[Site des Nations Unies Rio + 20](#)

[Site de la FAO pour Rio + 20](#) [Commission européenne : Rio+20 - vers une économie verte et une meilleure gouvernance](#)

[Le blog du collectif Rio + 20](#) et [site du collectif](#)

## Pour aller plus loin...

[Pour un suivi critique des enjeux et du processus de Rio+20](#)

## [Association 21 - préparation du Sommet](#)

Post-scriptum :

### Comité 21, le réseau des acteurs du développement durable



Le Comité 21 est un réseau d'acteurs engagé dans la mise en oeuvre opérationnelle du développement durable. Il a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en oeuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire. Composé de quatre collèges, il réunit les parties prenantes concernées en France : entreprises (multinationales et PME), collectivités (des communes aux régions), associations (d'environnement, de développement, de solidarité locale, de défense des droits humains ...), institutions, établissements d'enseignement supérieur et médias. Ce réseau de plus de 400 adhérents fonde son action sur le partenariat pluri-acteurs et sur l'action concrète. Le PNUE et le PNUD en sont membres de droit.

#### Trois objectifs :

- **Réseau par excellence** : en animant une plateforme d'échanges et d'innovation au service du développement durable, alimentée par l'expertise et la diversité de ses adhérents ;
- **Conduite du changement** : en offrant des outils pratiques et des services pour aider ses adhérents dans la mise en oeuvre du développement durable ;
- **Innovation et prospective** : en s'efforçant d'être un élément moteur des réflexions prospectives sur le développement durable. A ce titre, le Conseil d'administration a décidé de constituer un Comité de prospective, présidé par Bettina Laville, composé d'experts, d'économistes et de philosophes, lui permettant de nourrir ses travaux.

#### Trois axes de travail :

- Accompagner **l'éducation au développement durable** ;
- Ancrer le **développement durable dans les territoires** ;
- Promouvoir un **développement économique responsable** et un **tourisme durable**.



132 rue de Rivoli - 75001 Paris  
tél. : 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20  
[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org)

▶ [agenda21france.org](http://agenda21france.org)

▶ [comite21.org](http://comite21.org)

▶ [Rechercher toute l'info du Comité 21 disponible sur CDURABLE.info](#)